

15-12-14

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES**

À une séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Phares tenue le lundi 14 décembre 2015, à 19 h 35, à la salle des commissaires, 435, avenue Rouleau, Rimouski sont présents :

1. Les commissaires :

Mmes Lise Beaulieu, représentante du comité de parents pour EHDAA
Marie-Claude Hamel
Mylène Thibault

MM. Daniel Arsenault, vice-président
Raynald Caissy
Pierre Pelletier, représentant du comité de parents pour l'ordre secondaire
Michel Pineault
Alain Rioux
Mario Ross
André Trahan

formant quorum sous la présidence de M. Gaston Rioux.

2. La directrice générale par intérim, Mme Madeleine Dugas, et la secrétaire générale, M^e Cathy-Maude Croft.

À cette séance sont également présents :

Mme Christine Marquis, directrice des Services des ressources informationnelles

MM. Marc Girard, directeur des Services des ressources financières
Jean Papillon, directeur des Services éducatifs par intérim
Carl Ruest, directeur des Services des ressources matérielles

Absences motivées :

Mmes Karène Langlois, représentante du comité de parents pour l'ordre primaire
Lise Lévesque

M. Rock Bouffard, directeur des Services des ressources humaines

15-12-14-124

MOT DU PRÉSIDENT

Le président, M. Gaston Rioux, souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Il profite de cette séance pour souhaiter à tous de joyeuses fêtes.

15-12-14-125

PÉRIODE DE QUESTIONS ET CORRESPONDANCE DES ÉLÈVES

Aucun élève n'est présent à la séance ordinaire du conseil des commissaires et aucune correspondance n'a été acheminée au président.

15-12-14-126 PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC

Le président, M. Gaston Rioux, invite les personnes présentes à formuler, si désiré, leurs questions concernant les gestes posés depuis la dernière séance ordinaire du conseil des commissaires.

Le sujet abordé dans les questions soumises par le public est le suivants:

- Modification au calendrier scolaire 2015-2016 – interventions des personnes suivantes :
 - Mme Suzanne Beaulieu, représentante du SERM;
 - Mme Mylène Vézina, parent, école St-Rosaire. Dépôt d'une pétition dénonçant l'abolition des journées pédagogiques.
 - Mme Jacinthe Lévesque, enseignante;
 - M. Daniel Ouellet, enseignant;
 - M. Gérald Chénard, enseignant.

M. Gaston Rioux remercie les personnes présentes pour leurs interventions. Il rappelle que la Commission scolaire a donné son appui pour dénoncer les compressions budgétaires.

15-12-14-127 PÉRIODE RÉSERVÉE AUX COMMISSAIRES PARENTS

Mme Lise Beaulieu, représentante du comité de parents pour EHDAA présente un résumé des dossiers qui ont retenu l'attention du comité de parents depuis la dernière séance ordinaire du conseil des commissaires. Elle souligne plus particulièrement les éléments suivants :

- Rencontre du comité de parents le 8 décembre 2015 :
 - Retours de consultation;
 - Préoccupation du comité pour rejoindre les parents utilisateurs du transport du midi;
 - Présentation budgétaire de M. Marc Girard, directeur des Services des ressources financières;
 - Consultation sur le projet de modification du calendrier scolaire 2015-2016;
 - Plan triennal de répartition et de destination des immeubles et liste des établissements pour 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019;
 - Projet Trotibus.
- Rencontre du comité EHDAA du 10 décembre 2015 :
 - Rencontre reportée;
 - Lettre dénonçant les compressions – Accusé de réception du MEESR;
 - Guide de la Fédération des comités de parents pour les parents dont l'enfant bénéficie d'un plan d'intervention.

15-12-14-128 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Mario Ross et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance et présences;
2. Mot du président;
3. Période de questions et correspondance des élèves;
4. Période de questions réservée au public;
5. Période réservée aux commissaires parents;
6. Adoption de l'ordre du jour;
7. Décision
 - 7.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires du 23 novembre 2015 :
 - Approbation
 - Suivis;
 - 7.2 Modifications aux calendriers scolaires de la formation générale des jeunes, de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle pour l'année scolaire 2015-2016 – Pour adoption (Jean Papillon);
 - 7.3 Rapport annuel 2014-2015 (Madeleine Dugas);
 - 7.4 Répartition des services éducatifs entre les écoles 2016-2017 – Pour adoption (Jean Papillon);
 - 7.5 Règles de passage du primaire au secondaire et du 1^{er} cycle du secondaire au 2^e cycle du secondaire 2016-2017 – Pour adoption (Jean Papillon);
 - 7.6 Critères d'inscription des élèves dans les écoles 2016-2017 – Pour adoption (Jean Papillon) (**Ajournement**);
 - 7.7 Calendrier scolaire de la formation générale des jeunes 2016-2017 – Pour adoption (Jean Papillon) (**Ajournement**);
 - 7.8 Calendriers scolaires de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle 2016-2017 – Pour adoption (Jean Papillon) (**Ajournement**);
 - 7.9 CSST- Assujettissement à la tarification rétrospective - Choix de limite par lésion (Cathy-Maude Croft);
 - 7.10 Modification au Plan d'effectifs 2015-2016 du personnel de soutien du secteur général (Cathy-Maude Croft);
 - 7.11 Engagements – Personnel de soutien régulier secteur général (Cathy-Maude Croft);
 - 7.12 Prolongation de l'entente avec SPORTART visant la gestion de la salle de spectacle René-Dupéré-Desjardins (Carl Ruest);

- 7.13 Divers projets de construction – Choix de firmes d’architectes (Carl Ruest);
 - 7.14 Divers projets de construction – Choix de firmes d’ingénieurs (Carl Ruest);
 - 7.15 Participation aux achats regroupés du CCSR - Acquisition de postes informatiques et moniteurs neufs SAR-130-2016 - Pour adoption (**Ajournement**) (Christine Marquis);
 - 7.16 Plan triennal de répartition et de destination des immeubles et listes des établissements 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019 - Pour adoption (**Ajournement**) (Cathy-Maude Croft);
 - 7.17 Rapport des décisions prises dans le cadre des règlements de délégation des fonctions et pouvoirs – Période du 1^{er} juillet au 31 octobre 2015 (Madeleine Dugas);
 - 7.18 Cas de personnel (**Huis clos**) (Madeleine Dugas) (**Ajournement**);
 - 7.19 Dossier G. Fortin c. Commission scolaire des Phares – Nomination d’un mandataire (Carl Ruest);
 - 7.20 Structure du réseau des écoles et des centres et structure administrative pour 2015-2016 – Modification (Gaston Rioux et Madeleine Dugas);
 - 7.21 Organigramme 2015-2016 – Modification (Gaston Rioux et Madeleine Dugas);
 - 7.22 Comblement de postes (Gaston Rioux et Madeleine Dugas);
 - 7.23 Programme Sport-Étude Hockey Bantam AA à l’école du Mistral – Protocole d’entente 2016-2020 (Madeleine Dugas);
 - 7.24 Programme Sport-Étude Hockey Midget Espoir à l’école du Mistral – Protocole d’entente 2016-2020 (Madeleine Dugas);
- 8. Information
 - 8.1 Rapport de la directrice générale par intérim;
 - 8.2 Rapport du président;
 - 9. Questions nouvelles
 - 10. Seconde période de questions réservée au public;
 - 11. Levée de la séance.

DÉCISION

15-12-14-129 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 23 NOVEMBRE 2015 – APPROBATION ET SUIVIS

ATTENDU l’article 170 de la Loi sur l’instruction publique;

Il est proposé par M. Daniel Arsenault et résolu de dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 23 novembre 2015 et de l'approuver tel que rédigé.

Les suivis sont vérifiés.

15-12-14-130 MODIFICATION DES CALENDRIERS SCOLAIRES 2015-2016 POUR LA FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES, LA FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE

ATTENDU qu'à ce jour, quatre des six journées de grève initialement prévues ont eu lieu;

ATTENDU que lors de ces quatre journées les cours ont été suspendus, faisant perdre par la même occasion des journées de classe aux élèves;

ATTENDU l'article 16 du Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire qui mentionne que «le calendrier scolaire de l'élève comprend l'équivalent d'un maximum de 200 journées dont au moins 180 doivent être consacrées aux services éducatifs»;

ATTENDU l'article 31 du Régime pédagogique de la formation générale des adultes qui mentionne que «le centre d'éducation des adultes dispense 25 heures de services d'enseignement pour chacune des unités attribuées à un programme d'études, à moins que les objectifs et le contenu obligatoires de ce programme puissent être atteints dans un temps moindre»;

ATTENDU l'article 24 du Régime pédagogique de la formation professionnelle qui mentionne que «le centre de formation professionnelle dispense 15 heures de services d'enseignement pour chacune des unités attribuées à un programme d'études, à moins que les objectifs et le contenu obligatoires de ce programme puissent être atteints dans un temps moindre»;

ATTENDU que la Commission scolaire reconnaît l'importance des journées pédagogiques pour, notamment, la planification de l'enseignement, le perfectionnement du personnel, la concertation des équipes-école pour un élève ou un groupe d'élèves et la mobilisation du personnel autour de cibles communes et, qu'à ce titre, les journées pédagogiques ont un impact direct sur la qualité des services éducatifs dispensés aux élèves, et donc sur la réussite de ces derniers;

ATTENDU que la conversion d'une partie des journées pédagogiques en journées de classe régulières permettrait à la fois de bonifier le nombre de journées de classe et de maintenir un certain nombre de journées pédagogiques;

ATTENDU la résolution n° 15-11-23-100 et les consultations auprès du Syndicat de l'enseignement de la région de la Mitis et du comité de parents qui en ont découlé;

Il est proposé par M. Mario Ross et résolu d'adopter les modifications suivantes :

- Calendrier scolaire 2015-2016 de la formation générale des jeunes :

Le 29 janvier 2016 devient une journée de classe (jour 4 au primaire et au secondaire).

- Calendrier scolaire 2015-2016 de la formation générale des adultes :

Le 19 février 2016 devient une journée de classe.

- Calendrier scolaire 2015-2016 de la formation professionnelle :

Le 12 février 2016 devient une journée de classe.

Ces documents codifiés sous les numéros E105 et E205 sont déposés au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

15-12-14-131 RAPPORT ANNUEL 2014-2015

ATTENDU l'article 220 de la *Loi sur l'instruction publique*;

Il est proposé par M. Michel Pineault et résolu de prendre acte du Rapport annuel de la Commission scolaire des Phares pour l'année 2014-2015, codifié sous le numéro A151, tel que présenté par la directrice générale par intérim.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

15-12-14-132 RÉPARTITION DES SERVICES ÉDUCATIFS ENTRE LES ÉCOLES 2016-2017 – POUR ADOPTION

ATTENDU que la Commission scolaire a consulté le comité de parents, le Syndicat de l'enseignement de la région de La Mitis ainsi que le Syndicat des professionnelles et professionnels de l'éducation du Bas-St-Laurent concernant le document présentant la répartition des services éducatifs entre les écoles;

ATTENDU que des avis ont été reçus de la part du comité de parents ainsi que du Syndicat de l'enseignement de la région de La Mitis;

ATTENDU qu'une étude de ces avis a été effectuée;

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu d'adopter le document Répartition des services éducatifs entre les écoles année scolaire 2016-2017, codifié sous le numéro E002-1.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

15-12-14-133 RÈGLES DE PASSAGE DU PRIMAIRE AU SECONDAIRE ET DU 1^{ER} CYCLE DU SECONDAIRE AU 2^E CYCLE DU SECONDAIRE 2016-2017 – POUR ADOPTION

ATTENDU que la Commission scolaire a consulté le comité de parents, le Syndicat de l'enseignement de la région de La Mitis et le Syndicat des professionnelles et professionnels de l'éducation du Bas-St-Laurent concernant le document présentant les règles de passage des élèves;

ATTENDU que des avis ont été reçus de la part du comité de parents ainsi que du Syndicat de l'enseignement de la région de La Mitis;

Il est proposé par M. Daniel Arsenault et résolu d'adopter le document Règles de passage du primaire au secondaire et du 1er cycle du secondaire au 2e cycle du secondaire – Formation générale des jeunes – Passage de juin 2016 pour l'année scolaire 2016-2017, codifié sous le numéro E153-3.

Ce document est déposé au Secrétariat général pour consultation éventuelle.

15-12-14-134 CSST - ASSUJETTISSEMENT À LA TARIFICATION RÉTROSPECTIVE – CHOIX DE LIMITE PAR LÉSION

ATTENDU que la Commission scolaire des Phares est assujettie à l'ajustement rétrospectif de la cotisation de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) pour l'année de cotisation 2016 puisqu'elle a atteint le seuil d'assujettissement;

ATTENDU que le Règlement sur l'ajustement rétrospectif de la cotisation prévoit que l'employeur assujetti au mode rétrospectif pour une année de tarification doit faire parvenir à la CSST une attestation indiquant jusqu'à concurrence de quelle limite il choisit de supporter le coût de chaque accident du travail ou maladie professionnelle survenu dans son entreprise;

ATTENDU l'analyse de notre dossier concernant les coûts associés aux lésions professionnelles depuis l'année 2008;

Il est proposé par M. André Trahan et résolu de faire le choix de la limite par lésion équivalent à quatre (4) fois le salaire maximum annuel assurable pour la tarification 2016 et que le directeur des Services des ressources financières, M. Marc Girard, soit autorisé à remplir et signer pour et au nom de la Commission scolaire des Phares les formulaires afférents de la CSST.

15-12-14-135 MODIFICATION AU PLAN D'EFFECTIFS DU PERSONNEL DE SOUTIEN DU SECTEUR GÉNÉRAL 2015-2016

ATTENDU la résolution 15-05-25-329;

ATTENDU que le poste de cuisinier classe II de 35 h à l'école de la Rose-des-Vents est vacant;

ATTENDU l'analyse des besoins réalisée par les Services des ressources humaines;

ATTENDU les dispositions de l'article 7-5.00 de la convention collective du personnel de soutien portant sur le travail à forfait et l'accord intervenu avec le Syndicat du soutien scolaire des Phares;

ATTENDU la résolution 15-11-23-106 octroyant un contrat de fourniture d'un service de traiteur pour la préparation des dîners au service de garde la Caverne des lutins de l'école de la Rose-des-Vents;

Il est proposé par Mme Marie-Claude Hamel et résolu de procéder à la modification du plan d'effectifs, telle que présentée ci-dessous :

- D'abolir un poste de cuisinier classe II de 35 h à l'école de la Rose-des-Vents à compter du 18 décembre 2015;

Il est également résolu d'intégrer la modification au document Plan d'effectifs 2015-2016 du personnel de soutien du secteur général codifié sous le numéro H104-1.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

15-12-14-136 ENGAGEMENTS – PERSONNEL DE SOUTIEN RÉGULIER SECTEUR GÉNÉRAL

ATTENDU le plan d'effectifs du personnel de soutien secteur général 2015-2016;

ATTENDU que les personnes salariées ont complété avec succès leur période d'essai conformément aux dispositions applicables à la convention collective du personnel de soutien et à la Procédure relative à l'appréciation du rendement en vigueur à la Commission scolaire des Phares;

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu de procéder aux engagements des personnes suivantes :

- Line Caron, secrétaire d'école, école du Grand-Pavois-de Saint-Yves, à raison de 17,50 h par semaine à compter du 5 novembre 2015;
- Guy Thériault, ouvrier certifié d'entretien, Services des ressources matérielles, à raison de 38,75 h par semaine à compter du 10 novembre 2015.

15-12-14-137 PROLONGATION DE L'ENTENTE AVEC SPORTART VISANT LA GESTION DE LA SALLE DE SPECTACLE RENÉ-DUPÉRÉ-DESJARDINS

ATTENDU l'entente actuelle avec l'organisme SPORTART visant la gestion de la salle de spectacles René-Dupéré-Desjardins de l'école du Mistral;

ATTENDU que la date de fin prévue de cette entente est le 31 décembre 2015;

ATTENDU que pour diverses raisons dont le peu de temps écoulé depuis la signature de l'entente, SPORTART n'a pu organiser qu'un seul spectacle depuis le début de l'entente;

ATTENDU que SPORTART désire prolonger l'entente pour lui permettre de rencontrer ses objectifs d'organisation de spectacles sur une base annuelle;

ATTENDU que la Commission scolaire des Phares souhaite également prolonger l'expérience pour favoriser la tenue de spectacles dans la salle de l'école du Mistral;

Il est proposé par Mme Marie-Claude Hamel et résolu d'accepter de prolonger jusqu'au 31 décembre 2016 la durée de l'entente avec l'organisme SPORTART visant la gestion de la salle de spectacles René-Dupéré-Desjardins de l'école du Mistral.

15-12-14-138 DIVERS PROJETS DE CONSTRUCTION – CHOIX DE FIRMES D'ARCHITECTES

ATTENDU l'aide financière du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MEESR) dans le cadre de la mesure «Maintien des bâtiments» pour l'année 2015-2016;

ATTENDU la nécessité pour la Commission scolaire d'engager des professionnels du bâtiment pour la réalisation des projets inclus dans cette mesure;

ATTENDU le souhait de la Commission scolaire de favoriser l'attribution équitable des contrats entre toutes les firmes présentes sur son territoire;

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu d'octroyer les contrats de services en architecture pour chacun des projets de maintien des bâtiments pour l'année 2015-2016 selon ce qui suit :

- **Les architectes Goulet et LeBel :**
 - Réfection de la toiture de l'école des Sources;
 - Réfection des blocs sanitaires de l'école Élisabeth-Turgeon (Envolée);
 - Réfection des blocs sanitaires de l'école Paul-Hubert-du Grand-Défi;
 - Réfection des finis de plancher secteur casiers de l'école du Mistral.
- **Gagnon, Letellier, Cyr, Ricard, Mathieu, architectes :**
 - Réfection de la fenestration et de l'enveloppe de l'école des Alizés;
 - Réfection de pièces du parement extérieur de l'école du Mistral.
- **Les Architectes Proulx et Savard inc. :**
 - Réfection de la toiture de l'aile B de l'école Paul-Hubert phase 2.
- **Groupe Architecture MB inc. :**
 - Réfection des blocs sanitaires de l'école du Rocher;
 - Réfection de la fenestration de l'école de l'Envol.

Cette résolution est sous réserve de la réception de l'autorisation ministérielle confirmant la réalisation de ces projets.

15-12-14-139 DIVERS PROJETS DE CONSTRUCTION – CHOIX DE FIRMES D'INGÉNIEURS

ATTENDU l'aide financière du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MEESR) dans le cadre de la mesure «Maintien des bâtiments» pour l'année 2015-2016;

ATTENDU la nécessité pour la Commission scolaire d'engager des professionnels du bâtiment pour la réalisation des projets inclus dans cette mesure;

ATTENDU le souhait de la Commission scolaire de favoriser l'attribution équitable des contrats entre toutes les firmes présentes sur son territoire;

Il est proposé par M. Michel Pineault et résolu d’octroyer les contrats de services en ingénierie pour chacun des projets de maintien des bâtiments pour l’année 2015-2016 selon ce qui suit :

- **Tetra Tech :**
 - Réfection de l’aqueduc secteur nord de l’école du Mistral;
 - Réfection des blocs sanitaires de l’école Paul-Hubert–du Grand Défi;
 - Réfection des blocs sanitaires de l’école du Rocher.
- **Stantec Experts-Conseils Ltée :**
 - Réfection des systèmes d’intercoms phase 1.
- **LGT inc. :**
 - Réfection des blocs sanitaires de l’école Élisabeth-Turgeon (Envolée).

Cette résolution est sous réserve de la réception de l’autorisation ministérielle confirmant la réalisation de ces projets.

15-12-14-140 RAPPORT DES DÉCISIONS PRISES DANS LE CADRE DES RÈGLEMENTS DE DÉLÉGATION DES FONCTIONS ET POUVOIRS (PÉRIODE DU 1^{ER} JUILLET AU 31 OCTOBRE 2015)

Il est proposé par Mme Marie-Claude Hamel et résolu d’adopter le Rapport des décisions prises dans le cadre du *Règlement de la Commission scolaire des Phares concernant la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs* pour la période du 1^{er} juillet au 31 octobre 2015, tel que présenté au document A113-1 (07/15-10/15).

Ce document s’inscrit dans le suivi régulier de la gestion courante assurée par la direction générale conformément à la *Loi sur l’instruction publique* et au *Règlement de la Commission scolaire des Phares concernant la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs* adoptés par le conseil des commissaires.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

15-12-14-141 DOSSIER G. FORTIN C. COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES – NOMINATION D’UN MANDATAIRE

ATTENDU le dossier de la Cour du Québec, division des petites créances, impliquant la Commission scolaire des Phares et portant le no 100-32-005561-155;

Il est proposé par M. Daniel Arsenault et résolu de nommer M. Carl Ruest, directeur des Services des ressources matérielles à titre de mandataire afin de représenter la Commission scolaire dans le dossier de la Cour du Québec impliquant la Commission scolaire des Phares et portant le no 100-32-005561-155.

15-12-14-142 STRUCTURE DU RÉSEAU DES ÉCOLES ET DES CENTRES ET STRUCTURE ADMINISTRATIVE POUR 2015-2016 – MODIFICATION

ATTENDU les caractéristiques du territoire de la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU les résolutions # 15-06-29-392 et 15-08-17-417;

ATTENDU le *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires*;

ATTENDU les discussions en comité plénier;

Il est proposé par M. Mario Ross et résolu :

- de modifier, à compter du 1^{er} janvier 2016, la structure du réseau des écoles et des centres et structure administrative 2015-2016 comme suit :
 - d'abolir le poste de direction générale adjointe et direction des services éducatifs jeunes, adultes et formation professionnelle;
 - de créer un poste de direction générale adjointe;
 - de créer un poste de direction des services éducatifs au secteur jeunes;

Tel que présenté selon les paramètres suivants :

Services et établissements	Nombre de hors cadres et de cadres réguliers
Direction générale	
• Direction générale ¹	1
Direction générale adjointe	
• Direction générale adjointe ¹	1
Services éducatifs	
• Direction des Services éducatifs au secteur jeunes	1
• Direction adjointe	1
• Coordonnateur de services	1
Services des ressources financières	
• Direction	1
• Direction adjointe	1
• Agents d'administration ²⁻³	2
Services des ressources humaines	
• Direction	1
• Direction adjointe et secrétaire général	1
• Conseiller en gestion du personnel	2
• Régisseur à la paie	1
• Agents d'administration (RH et paie)	2
Services des ressources informationnelles	
• Direction	1
• Coordonnateur de services	1
Services des ressources matérielles	
• Direction	1
• Gestionnaire administratif d'établissement (aux opérations)	1
• Gestionnaire administratif d'établissement (aux immeubles)	1
• Régisseur de services	1
• Régisseur du transport	1
• Régisseur adjoint du transport	1
CFRN-Formation professionnelle et CFP de Mont-Joli-Mitis	
• Direction	1
• Direction adjointe	1
• Agent d'administration ²	0,5

Services et établissements	Nombre de hors cadres et de cadres réguliers
De l'Écho-des-Montagnes-Lavoie	
• Direction	1
De l'Estran	
• Direction	1
Élisabeth-Turgeon	
• Direction	1
• Direction adjointe	1
De l'Aquarelle	
• Direction	1
• Direction adjointe	0,5
De Sainte-Luce-des-Bois-et-Marées-Lévesque	
• Direction	1
Du Grand-Pavois	
• Direction	1
Boijoli et de la Colombe	
• Direction	1
Des Sources	
• Direction	1
Du Havre-Saint-Rosaire	
• Direction	1
De la Rose-des-Vents	
• Direction	1
Des Merisiers	
• Direction	1
Des Beaux-Séjours	
• Direction	1
Du Rocher-D'Auteuil	
• Direction	1
Des Alizés	
• Direction	1
Norjoli	
• Direction	1
Des Cheminots	
• Direction	1
Des Hauts-Plateaux et du Portage	
• Direction	1
Du Mistral et CFA Mont-Joli-Mitis	
• Direction	1
• Directions adjointes	3
Paul-Hubert et Formation générale des adultes du CFRN	
• Direction	1
• Directions adjointes	5
• Gestionnaire administratif d'établissement ⁴	0,5
Saint-Jean et Langevin	
• Direction	1
• Directions adjointes	2
Formation continue et Service aux entreprises	
• Gestionnaire administratif d'établissement ⁴	0,5
Écoles primaires de la CS	
• Agent d'administration ³	0,5
TOTAL	59,5

1 Ces postes sont des postes de hors cadre

2 Ce poste est affecté aux Services des ressources financières (50 %) et aux centres de formation professionnelle (50 %). Poste occupé par la même personne.

3 Ce poste est affecté aux Services des ressources financières (50 %) et aux écoles primaires (50 %). Poste occupé par la même personne

4 Ce poste est affecté à l'école Paul-Hubert et à la FGA du CFRN (50 %) et à la Formation continue et Service aux entreprises (50%). Poste occupé par la même personne.

ATTENDU la résolution # 15-12-14-142;

Il est proposé par M. Daniel Arsenault et résolu d'adopter l'organigramme modifié 2015-2016 tel que présenté par la directrice générale par intérim et codifié sous le numéro A111 (15-16C).

L'organigramme de la Commission scolaire des Phares pour 2015-2016 est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

15-12-14-144 COMPLEMENT DE POSTE DE DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE OU DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT – NOMINATION

ATTENDU la structure du réseau des écoles et des centres et la structure administrative pour 2015-2016 modifiée par la résolution # 15-12-14 142;

ATTENDU que le poste de directrice générale adjointe ou de directeur général adjoint est vacant;

ATTENDU le Décret sur les conditions d'emploi des hors cadres des commissions scolaires;

ATTENDU les discussions tenues à huis clos en comité plénier;

ATTENDU l'entente intervenue entre la Commission scolaire des Phares et M. Jean-François Parent discutée à huis clos en comité plénier;

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu de nommer M. Jean-François Parent au poste de directeur général adjoint à compter du 1^{er} janvier 2016.

Il est également résolu de mandater le président, M. Gaston Rioux, pour signer l'entente au nom de la Commission scolaire des Phares.

15-12-14-145 COMPLEMENT DE POSTE DE DIRECTRICE GÉNÉRALE OU DIRECTEUR GÉNÉRAL – NOMINATION

ATTENDU la structure du réseau des écoles et des centres et la structure administrative de la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU que le poste de directrice générale ou directeur général deviendra vacant à la suite de l'affectation du titulaire du poste à d'autres fonctions à la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU le Décret sur les conditions d'emploi des hors cadres des commissions scolaires;

ATTENDU les discussions tenues à huis clos en comité plénier;

Il est proposé par M. Mario Ross et résolu de nommer Mme Madeleine Dugas au poste de directrice générale à compter du 1^{er} janvier 2016.

15-12-14-146 NOMINATION INTÉrimAIRE AU POSTE DE DIRECTRICE OU DIRECTEUR DES SERVICES ÉDUCATIFS

ATTENDU la résolution # 15-12-14-142 modifiant la structure du réseau des écoles et des centres et la structure administrative de la Commission scolaire des Phares pour 2015-2016;

ATTENDU que le poste de directrice ou directeur des services éducatifs deviendra vacant à la suite de l'affectation de la titulaire du poste à d'autres fonctions à la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU la *Politique de gestion du personnel cadre*;

ATTENDU le *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres scolaires des commissions scolaires*;

ATTENDU la résolution no 15-06-29-405;

ATTENDU la recommandation de la directrice générale par intérim;

Il est proposé par M. Michel Pineault et résolu de nommer par intérim M Jean Papillon au poste de directeur des Services éducatifs au secteur des jeunes du 1^{er} janvier 2016 jusqu'à la nomination du titulaire ou au plus tard le 30 juin 2016.

15-12-14-147 PROGRAMME SPORTS-ÉTUDE - HOCKEY BANTAM AA À L'ÉCOLE DU MISTRAL – PROTOCOLE D'ENTENTE 2016-2020

ATTENDU que l'école du Mistral de Mont-Joli dispense le programme Sports-Étude Hockey Bantam AA;

ATTENDU que ce programme fait l'objet d'un protocole entre la Commission scolaire des Phares, l'école du Mistral, la Fédération Hockey Québec et le mandataire sportif TGV Desjardins de Mont-Joli;

ATTENDU qu'il y a lieu de convenir d'un nouveau protocole pour les années 2016 à 2020;

Il est proposé par Mme Marie-Claude Hamel et résolu d'approuver le protocole d'entente visant le programme Sports-Étude Hockey Bantam AA pour les années 2016 à 2020 et de mandater la directrice générale par intérim, Mme Madeleine Dugas, pour signer au nom de la Commission scolaire ledit protocole.

15-12-14-148 PROGRAMME SPORTS-ÉTUDE - HOCKEY MIDGET ESPOIR À L'ÉCOLE DU MISTRAL – PROTOCOLE D'ENTENTE 2016-2020

ATTENDU que l'école du Mistral de Mont-Joli dispense le programme Sports-Étude Hockey Midget Espoir;

ATTENDU que ce programme fait l'objet d'un protocole entre la Commission scolaire des Phares, l'école du Mistral, la Fédération Hockey Québec et le mandataire sportif Les Aiglons de Mont-Joli;

ATTENDU qu'il y a lieu de convenir d'un nouveau protocole pour les années 2016 à 2020;

Il est proposé par Mme Marie-Claude Hamel et résolu d'approuver le protocole d'entente visant le programme Sports-Étude Hockey Midget Espoir pour les années 2016 à 2020 et de mandater la directrice générale par intérim, Mme Madeleine Dugas, pour signer au nom de la Commission scolaire ledit protocole.

INFORMATION

15-12-14-149 RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE PAR INTÉRIM

Mme Madeleine Dugas présente son rapport d'activités pour la période du 24 novembre au 14 décembre 2015.

15-12-14-150 RAPPORT DU PRÉSIDENT

M. Gaston Rioux présente son rapport d'activités pour la période du 24 novembre au 14 décembre 2015.

15-12-14-151 QUESTIONS NOUVELLES

Aucune question nouvelle n'est soumise.

15-12-14-152 SECONDE PÉRIODE DE QUESTION RÉSERVÉE AU PUBLIC

Au terme de la rencontre, le président, M. Gaston Rioux, invite à nouveau les personnes présentes à formuler, si désiré, de nouvelles questions.

Le sujet abordé dans les questions soumises par le public est le suivant :

- Dépôt de documents sur le site internet :
 - M. Marc-André Drewitt.

15-12-14-153 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 20 h 58, il est proposé par M. Daniel Arsenault et résolu d'ajourner la présente séance au lundi 11 janvier 2016.

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

Conseil des commissaires

Séance ordinaire du 14 décembre 2015

INDEX DES RÉOLUTIONS

15-12-14-124	MOT DU PRÉSIDENT
15-12-14-125	PÉRIODE DE QUESTIONS ET CORRESPONDANCE DES ÉLÈVES
15-12-14-126	PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC
15-12-14-127	PÉRIODE RÉSERVÉE AUX COMMISSAIRES PARENTS
15-12-14-128	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
15-12-14-129	PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 23 NOVEMBRE 2015 – APPROBATION ET SUIVIS
15-12-14-130	MODIFICATION DES CALENDRIERS SCOLAIRES 2015-2016 POUR LA FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES, LA FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE
15-12-14-131	RAPPORT ANNUEL 2014-2015
15-12-14-132	RÉPARTITION DES SERVICES ÉDUCATIFS ENTRE LES ÉCOLES 2016-2017 – POUR ADOPTION
15-12-14-133	RÈGLES DE PASSAGE DU PRIMAIRE AU SECONDAIRE ET DU 1 ^{ER} CYCLE DU SECONDAIRE AU 2 ^E CYCLE DU SECONDAIRE 2016-2017 – POUR ADOPTION
15-12-14-134	CSST - ASSUJETTISSEMENT À LA TARIFICATION RÉTROSPECTIVE – CHOIX DE LIMITE PAR LÉSION
15-12-14-135	MODIFICATION AU PLAN D'EFFECTIFS DU PERSONNEL DE SOUTIEN DU SECTEUR GÉNÉRAL 2015-2016
15-12-14-136	ENGAGEMENTS – PERSONNEL DE SOUTIEN RÉGULIER SECTEUR GÉNÉRAL
15-12-14-137	PROLONGATION DE L'ENTENTE AVEC SPORTART VISANT LA GESTION DE LA SALLE DE SPECTACLE RENÉ-DUPÉRÉ-DESJARDINS
15-12-14-138	DIVERS PROJETS DE CONSTRUCTION – CHOIX DE FIRMES D'ARCHITECTES
15-12-14-139	DIVERS PROJETS DE CONSTRUCTION – CHOIX DE FIRMES D'INGÉNIEURS
15-12-14-140	RAPPORT DES DÉCISIONS PRISES DANS LE CADRE DES RÈGLEMENTS DE DÉLÉGATION DES FONCTIONS ET POUVOIRS (PÉRIODE DU 1 ^{ER} JUILLET AU 31 OCTOBRE 2015)
15-12-14-141	DOSSIER G. FORTIN C. COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES – NOMINATION D'UN MANDATAIRE
15-12-14-142	STRUCTURE DU RÉSEAU DES ÉCOLES ET DES CENTRES ET STRUCTURE ADMINISTRATIVE POUR 2015-2016 – MODIFICATION
15-12-14-143	ORGANIGRAMME 2015-2016 – MODIFICATION
15-12-14-144	COMPLEMENT DE POSTE DE DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE OU DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT – NOMINATION
15-12-14-145	COMPLEMENT DE POSTE DE DIRECTRICE GÉNÉRALE OU DIRECTEUR GÉNÉRAL – NOMINATION
15-12-14-146	NOMINATION INTÉRIMAIRE AU POSTE DE DIRECTRICE OU DIRECTEUR DES SERVICES ÉDUCATIFS

15-12-14-147	PROGRAMME SPORTS-ÉTUDE - HOCKEY BANTAM AA À L'ÉCOLE DU MISTRAL – PROTOCOLE D'ENTENTE 2016-2020
15-12-14-148	PROGRAMME SPORTS-ÉTUDE - HOCKEY MIDGET ESPOIR À L'ÉCOLE DU MISTRAL – PROTOCOLE D'ENTENTE 2016-2020
15-12-14-149	RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE PAR INTÉRIM
15-12-14-150	RAPPORT DU PRÉSIDENT
15-12-14-151	QUESTIONS NOUVELLES
15-12-14-152	SECONDE PÉRIODE DE QUESTION RÉSERVÉE AU PUBLIC
15-12-14-153	LEVÉE DE LA SÉANCE